



HEIWA

la climatisation
en toute sérénité



CATALOGUE 2018

Prix Publics HT

Pompes à chaleur
réversibles



www.heiwa-france.com

Visuel non contractuel

Hotline technique CD SUD

0 892 701 490 Service 0,40 € / min
+ prix appel

Heiwa France : 4 place Louis Armand - Tour de l'Horloge - 75012 Paris



Les mono-splits KŌHAI

A++ A+



Les + installateur :

- **Gaz R32** pré-charge pour 5m de liaison.
- Longueur de liaison possible jusqu'à 50m et 25m de dénivelé.
- Ajustement latéral possible de l'UI de 4cm sur le dossier.
- Démontage sans outils des déflecteurs de soufflage sur l'UI.
- **Détection automatique de fuite** et de manque de gaz.
- **Affichage des codes erreur** et des paramètres de fonctionnement sur l'UI.
- Alimentation électrique sur l'UE.
- Un câble d'interconnexion de 3,5m en 5 x 1,5mm² est fourni dans les UI murales.
- Support de télécommande et coude de sortie de condensat UE fournis.
- Pièces détachées stockées en France.

Les + utilisateur :

- Une conception **Total inverter** pour des **performances** saisonnières **A+ et A++**.
- Le silence de fonctionnement.
- La fonction « Follow me » pour activer le **thermostat sur la télécommande** infra rouge.
- Le redémarrage automatique après coupure de courant.
- Des filtres haute densité et des filtres purificateurs lavables.
- La fonction « Self clean » pour assécher l'évaporateur après le mode froid.
- La fonction « Turbo » pour atteindre plus vite la consigne de température.
- Les pompes à chaleur Heiwa fonctionnent au **R32, un gaz respectueux de l'environnement**.
- Les extensions de garantie.

En option :

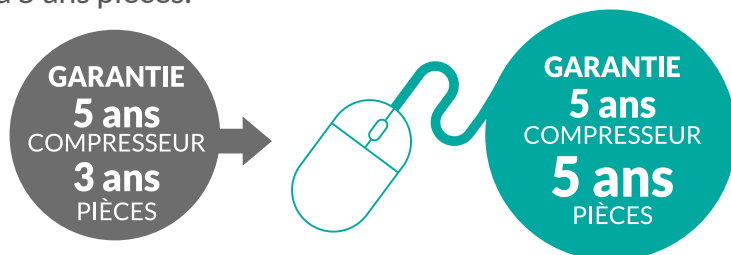
- Le contrôle et la programmation hebdomadaire à distance grâce au module **Wifi**.



La garantie

Tous les appareils Heiwa sont garantis **5 ans compresseur et 3 ans pièces**.

L'enregistrement du produit sur le site www.heiwa-france.com vous permet d'étendre **gratuitement** cette garantie de 3 ans à 5 ans pièces.



Ensemble Split			KŌHAI 2,5 kW	KŌHAI 3,5 kW	KŌHAI 5,0 kW	KŌHAI 7,0 kW
Mode chauffage	Puissance nominale (Mini~Maxi)	kW	2,9 (0,8~3,4)	3,8 (1,1~4,2)	5,5(1,4~6,7)	7,3 (1,6~8,8)
	Puissance nominale absorbée (Mini~Maxi)	W	739(120~1200)	964(100~1580)	1480(200~2410)	2035(260~3140)
	Coefficient saisonnier de performance SCOP		4.0	4.0	4.0	4.0
	Classe énergétique saisonnière		A+	A+	A+	A+
	Puissance restituée par -7°C extérieur	kW	2.1	2,3	4.1	4.8
	Températures limites de consigne (Mini~Maxi)	°C	+17 à +30	+17 à +30	+17 à +30	+17 à +30
Températures extérieures limites de fonctionnement			- 15 à +30	- 15 à +30	- 15 à +30	- 15 à +30
Mode climatisation	Puissance nominale (Mini~Maxi)	kW	2,6 (0,9~3,4)	3,5 (1,1~4,1)	5,2 (1,8~6,1)	7 (2,1~7,9)
	Puissance nominale absorbée (Mini~Maxi)	W	710(100~1240)	1237(130~1580)	1539(140~2360)	2345(160~2960)
	Coefficient saisonnier de performance SEER		6.2	6,1	6.1	6.1
	Classe énergétique saisonnière		A++	A++	A++	A++
	Températures de consigne (Mini~Maxi)	°C	+17 à +30	+17 à +30	+17 à +30	+17 à +30
	Températures extérieures limites de fonctionnement	°C	-15 à +50	-15 à +50	-15 à +50	-15 à +50

Unités intérieures			HMS-25-V1	HMS-35-V1	HMS-50-V1	HMS-70-V1
Débits d'air GV/MV/PV	m3/h		520/460/360	600/500/360	840/680/540	980/817/662
Pression acoustique à 1m en vitesse GV/MV/PV/SIL	dB(A)		40/30/26/21	40/34/26/22	44/37/30/25	44.5/42/34.5/28
Puissance acoustique	dB(A)		53	53	55	59
Dimensions nettes, Largeur x Profondeur x Hauteur	mm		805x194x285	805x194x285	957x213x302	1040x220x327
Poids nets	Kg		7.6	7.6	10	12.3

Unités extérieures			HUMS-25-V1	HUMS-35-V1	HUMS-50-V1	HUMS-70-V1
Débits d'air	m3/h		1700	1700	2500	3000
Pression acoustique à 1m	dB(A)		58	58	58	59
Puissance acoustique	dB(A)		61	61	61	67
Dimensions nettes, Largeur x Profondeur x Hauteur	mm		700x275x550	700x275x550	800x333x554	845x363x702
Poids nets	Kg		22.8	22.8	34	51.5

Alimentation électrique et protection			1Ph, N, T 220V-240V 50Hz	1Ph, N, T 220V-240V 50Hz	1Ph, N, T 220V-240V 50Hz	1Ph, N, T 220V-240V 50Hz
Câble pour l'alimentation sur l'unité extérieure	mm ²		3x2,5	3x2,5	3x2,5	3x2,5
Protection électrique	A		10	10	16	20
Câble d'interconnexion UI et UE	mm ²		5x1,5	5x1,5	5x1,5	5x1,5

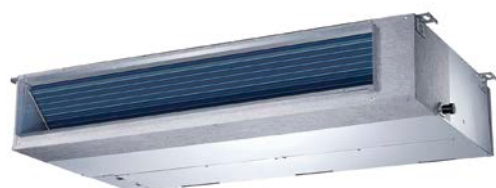
Les câbles et raccordements électriques doivent respecter la norme NF C 15-100

Fluide et raccordement frigorifique						
Fluide "Ecologique"			R32	R32	R32	R32
PRG			675	675	675	675
Quantité de fluide contenue dans le groupe			0.5	0.5	1.00	1.6
Diamètres des liaisons liquide-gaz	Pouce		1/4"-3/8"	1/4"-3/8"	1/4"-1/2"	3/8"-5/8"
Longueur de liaison maxi	m		25	25	30	50
Différence de niveau maxi entre UI et UE	m		10	10	20	25

Tarifs HT + éco contribution			KŌHAI 2,5 kW	KŌHAI 3,5 kW	KŌHAI 5,0 kW	KŌHAI 7,0 kW
Unité intérieure	€		283,00 +1,67	311,00 +1,67	426,00 +1,67	569,00 +1,67
Unité extérieure	€		686,00 +6,67	772,00 +6,67	1285,00 +6,67	1714,00 +6,67
Ensemble UI + UE	€		969,00 +8,34	1083,00 +8,34	1711,00 +8,34	2283,00 +8,34
Option Wifi	€		57,00 +0,00	57,00 +0,00	57,00 +0,00	57,00 +0,00

Les mono-splits gainables

A++ A+



Les + installateur :

- **Gaz R32** pré-chargé pour 5m de liaison.
- Longueur de liaison possible jusqu'à 50m et 25m de dénivelé.
- Détection automatique de fuite et de manque de gaz.
- **Affichage des codes erreur** et des paramètres de fonctionnement sur la télécommande.
- Alimentation électrique sur l'UE.
- Forte pression disponible, réglable jusqu'à 160Pa.
- Raccordement des condensats possible des deux cotés de l'UI.
- Reprise d'air de l'UI par l'arrière ou par le dessous.
- Coude de sortie de condensat UE fourni.
- Pièces détachées stockées en France.

Les options:

- Pompes de relevage de condensats.
- Kit de régulation multi-zone Airzone.

Les + utilisateur :

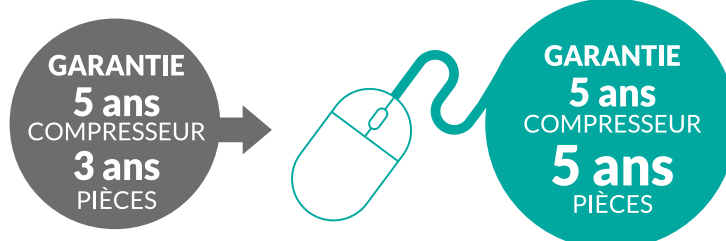
- Une conception **Total inverter** pour des **performances** saisonnières **A+** et **A++**.
- Le silence de fonctionnement.
- La fonction « Follow me » pour activer le **thermostat sur la télécommande** filaire.
- Programmation hebdomadaire.
- Le redémarrage automatique après coupure de courant.
- Les pompes à chaleur Heiwa fonctionnent au **R32, un gaz respectueux de l'environnement**.
- **Compatible AIRZONE**

AIRZONE

La garantie

Tous les appareils Heiwa sont garantis **5 ans compresseur et 3 ans pièces**.

L'enregistrement du produit sur le site www.heiwa-france.com vous permet d'étendre **gratuitement** cette garantie de 3 ans à 5 ans pièces.



Ensemble Split			Gainable 5kW	Gainable 7kW
Mode chauffage	Puissance nominale	kW	5,57	7,62
	Puissance nominale absorbée	W	1500	2050
	COP		3,71	3,72
	Coefficient saisonnier de performance SCOP		4.0	4.0
	Classe énergétique saisonnière		A+	A+
	Températures intérieures de consigne (Mini-Maxi)	°C	+ 17 à +30	+ 17 à +30
	Températures extérieures limites de fonctionnement		- 15 à +24	- 15 à +24
Mode climatisation	Puissance nominale	kW	5,28	7,03
	Puissance nominale absorbée (Mini-Maxi)	W	1640	2190
	EER		3,22	3,21
	Coefficient saisonnier de performance SEER		6.1	6.1
	Classe énergétique saisonnière		A++	A++
	Températures de consigne (Mini-Maxi)	°C	+ 17 à +30	+ 17 à +30
	Températures extérieures limites de fonctionnement	°C	-15 à +50	-15 à +50

Unités intérieures			HGS-50	HGS-70
Débits d'air en GV/MV/PV	m3/h		1006/853/684	1248/1054/839
Pression disponible (gainable)	Pa		0-100	0-160
Pression acoustique à 1m en GV/MV/PV/SI	dB(A)		42/40/38	44/42/40
Puissance acoustique	dB(A)		60	62
Diamètres des liaisons liquide/gaz	Pouce		1/4"-1/2"	3/8"-5/8"
Câble d'interconnexion UI et UE	mm²		5x1,5	5x1,5
Télécommande et câbles fournis avec UI			Murale filaire 4 fils	Murale filaire 4 fils
Dimensions Nettes, Largeur x Profondeur x Hauteur	mm		880x674x210	1100x774x249
Poids Nets	Kg		25.6	31.5

Unités extérieures			HUP-50	HUP-70
Débits d'air	m3/h		2100	2700
Pression acoustique à 1m	dB(A)		57	62
Puissance acoustique	dB(A)		65	66
Dimensions Nettes, Largeur x Profondeur x Hauteur	mm		800x333x554	845x363x702
Poids Nets	Kg		36	67

Alimentation électrique et protection			1Ph, N, T, 220V-240V 50Hz	1Ph, N, T, 220V-240V 50Hz
Câble pour l'alimentation sur l'unité extérieure	mm²		3x2,5	3x2,5
Protection électrique	A		16	20
Câble d'interconnexion UI et UE	mm²		5x1,5	5x1,5

Les câbles et raccordements électriques doivent respecter la norme NF C 15-99

Fluide et raccordement frigorifique				
Fluide "Ecologique"			R32	R32
PRG			675	675
Quantité de fluide contenue dans le groupe	Kg		1.35	1.5
Diamètres des liaisons liquide/gaz	Pouce		1/4"-1/2"	3/8"-5/8"
Longueur de liaison préchargée	m		5	5
Longueur de liaison mini/maxi	m		3 / 30	3 / 50
Différence de niveau maxi entre UI et UE	m		20	25

Tarifs HT + éco contribution			Gainable 5Kw	Gainable 7Kw
Unité intérieure	€		766,00	1020,00
Unité extérieure	€		1774,00	2380,00
Ensemble	€		2540,00	3400,00

Les multi-splits KŌHAI

A++ A+



Les + installateur :

- **Gaz R32** pré-chargé pour 15 à 35m de liaison selon modèle.
- Longueur totale de liaison jusqu'à 80m et 15m de dénivelé.
- **Détection automatique de fuite** et de manque de gaz.
- **Affichage des codes erreur** et des paramètres de fonctionnement sur le mural ou la télécommande (selon UI).
- Alimentation électrique sur l'UE.
- Possibilité de mixer des unités intérieures murales et des unités intérieures gainables.
- Coude de sortie de condensat UE fourni.
- Pièces détachées stockées en France.

Les + utilisateur :

- Une conception **Total inverter** pour des **performances** saisonnières **A+ et A++**.
- Le silence de fonctionnement.
- Le redémarrage automatique après coupure de courant.
- Les pompes à chaleur Heiwa fonctionnent au **R32, un gaz respectueux de l'environnement**.

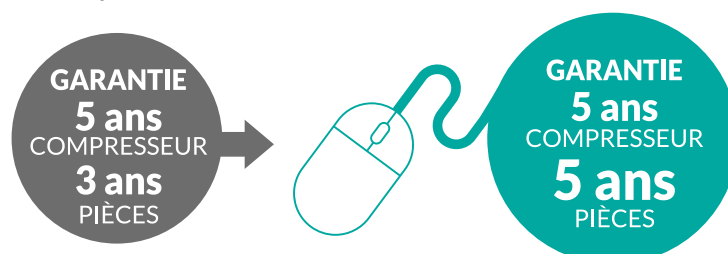
Tableau de combinaisons possibles :

HMU-2X52-V1	HMU-3X78-V1		HMU-4X105-V1			HMU-5X120-V1			
25+25	25+25	25+25+25	25+25	25+25+25	25+25+25+25	25+25	25+25+25	25+25+25+25	25+25+25+25+25
25+35	25+35	25+25+35	25+35	25+25+35	25+25+25+35	25+35	25+25+35	25+25+25+35	25+25+25+25+35
25+50	25+50	25+25+50	25+50	25+25+50	25+25+25+50	25+50	25+25+50	25+25+25+50	25+25+25+25+50
35+35	35+35	25+35+35	25+70	25+25+70	25+25+35+35	25+70	25+25+70	25+25+25+70	25+25+25+35+35
	35+50	25+35+50	35+35	25+35+35	25+25+35+50	35+35	25+35+35	25+25+35+35	25+25+25+35+50
	50+50	35+35+35	35+50	25+35+50	25+35+35+35	35+50	25+35+50	25+25+35+50	25+25+35+35+35
			35+70	25+35+70	25+35+35+50	35+70	25+35+70	25+25+35+70	25+35+35+35+35
			50+50	25+50+50	35+35+35+35	50+50	25+50+50	25+35+35+35	25+35+35+35+50
				35+35+35	35+35+35+50		35+35+35	25+35+35+50	35+35+35+35+35
				35+35+50			35+35+50	35+35+35+35	
				35+35+70			35+35+70	35+35+35+50	
				35+50+50			35+50+50		

La garantie

Tous les appareils Heiwa sont garantis **5 ans compresseur et 3 ans pièces**.

L'enregistrement du produit sur le site www.heiwa-france.com vous permet d'étendre **gratuitement** cette garantie de 3 ans à 5 ans pièces.



Unités extérieures multi-splits



Unités extérieures			HMU-2X52-V1	HMU-3X78-V1	HMU-4X105-V1	HMU-5X120-V1
Mode chauffage	Puissance nominale	kW	5,6	8,2	10,6	12,3
	Puissance nominale absorbée	W	1390	2180	2630	3100
	COP		4,03	3,76	4,03	3,97
	Coefficient saisonnier de performance SCOP		4,1	4,0	4,1	4,1
	Classe énergétique saisonnière		A+	A+	A+	A+
	Températures de consigne (Mini-Maxi)	°C	+17 à +30	+17 à +30	+17 à +30	+17 à +30
Températures extérieures limite de fonctionnement			- 15 à +24	- 15 à +24	- 15 à +24	- 15 à +24
Mode climatisation	Puissance nominale	kW	5,3	7,9	10,6	12,3
	Puissance nominale absorbée (Mini-Maxi)	W	1630	2440	3280	3700
	EER		3,25	3,24	3,23	3,15
	Coefficient saisonnier de performance SEER		6,6	6,7	6,5	6,6
	Classe énergétique saisonnière		A++	A++	A++	A++
	Températures de consigne (Mini-Maxi)	°C	+17 à +30	+17 à +30	+17 à +30	+17 à +30
Températures extérieures limites de fonctionnement		°C	-15 à +50	-15 à +50	-15 à +50	-15 à +50

Caractéristiques					
Débits d'air	m3/h	2200	2700	4000	3850
Pression acoustique à 1m	dB(A)	56	59	63	64
Puissance acoustique	dB(A)	63	65	67	69
Dimensions Nettes, Largeur x Profondeur x Hauteur	mm	800x333x554	845x363x702	946x410x810	946x410x810
Poids Nets	Kg	36	53	68.8	73.3

Alimentation Electrique et protection			220V-240V 1Ph,50Hz	220V-240V 1Ph,50Hz	220-240V 1Ph,50Hz	220-240V 1Ph,50Hz
Câble pour l'alimentation sur l'unité extérieure	mm²	3x2,5	3x2,5	3x4	3x6	
Protection électrique	A	16	16	25	32	

Les câbles et raccordements électriques doivent respecter la norme NF C 15-100

Fluide et raccordement frigorifique					
Fluide "Ecologique"		R32	R32	R32	R32
PRG		675	675	675	675
Quantité de fluide contenue dans le groupe	Kg	1,3	1,57	2,1	2,4
Longueur préchargée	m	15	20	30	35
Diamètres des liaisons liquide/gaz	Pouce	2 x (1/4"-3/8")	3 x (1/4"-3/8")	3 x (1/4"-3/8") + 1 x (1/4"-1/2")	4 x (1/4"-3/8") + 1 x (1/4"-1/2")
Longueur totale max	m	40	60	80	80
Longueur max d'une liaison	m	25	30	35	35
Dénivelé max entre l' UI et l'UE	m	15	15	15	15
Dénivelé max entre l' UI la plus basse et l'UI la plus haute	m	10	10	10	10

Tarifs HT + éco contribution			HMU-2X52-V1	HMU-3X78-V1	HMU-4X105-V1	HMU-5X120-V1
Unité extérieure	€		1511,00 +6,67	2626,00 +6,67	3854,00 +6,67	4540,00 +6,67

Unités intérieures multi-splits



Unités intérieures		Mural 2,5kW	Mural 3,5kW	Mural 5kW	Mural 7kW	Gainable 5kW	Gainable 7kW
		HMS-25-V1	HMS-35-V1	HMS-50-V1	HMS-70-V1	HGS-50-V1	HGS-70-V1
Unités extérieures multi compatibles		2 à 5 postes	3 à 5 postes	4 à 5 postes	4 à 5 postes	4 à 5 postes	4 à 5 postes
Débits d'air en GV/MV/PV	m3/h	520/460/360	600/500/360	840/680/540	980/817/662	1006/853/684	1248/1054/839
Pression disponible (gainable)	Pa					0-100	0-160
Pression acoustique à 1m en GV/MV/PV/SI	dB(A)	40/30/26/21	40/34/26/22	44/37/30/25	44,5/42/34,5/28	44/42/40	44/42/40
Puissance acoustique	dB(A)	53	53	55	59	60	62
Diamètres des liaisons liquide/gaz	Pouce	1/4"-3/8"	1/4"-3/8"	1/4"-1/2"	3/8"-5/8"	1/4"-1/2"	3/8"-5/8"
Câble d'interconnexion UI et UE	mm²	5x1,5	5x1,5	5x1,5	5x1,5	5x1,5	5x1,5
Télécommande		Infra rouge	Infra rouge	Infra rouge	Infra rouge	Murale filaire 4 fils	Murale filaire 4 fils
WIFI (en option)		oui	oui	oui	oui	non	non
Dimensions Nettes, L x P x H	mm	805x194x285	805x194x285	957x213x302	1040x220x327	880x674x210	1100x774x249
Poids Nets	Kg	7.6	7.6	10	12.3	25.6	31.5

Tarifs HT + éco contribution			Mural 2,5kW	Mural 3,5kW	Mural 5kW	Mural 7kW	Gainable 5kW	Gainable 7kW
Unité intérieure	€		283,00 +1,67	311,00 +1,67	426,00 +1,67	569,00 +1,67	766,00 +1,67	1020,00 +1,67
Option Wifi	€		57,00 +0,00	57,00 +0,00	57,00 +0,00	57,00 +0,00	-	-

Conditions générales de vente CD SUD

1. GENERALITES : Toute passation, commande ou vente est soumise aux présentes conditions générales de ventes, et toutes les conditions générales de l'acheteur seront inapplicables y compris celles figurant au dos des bons de commandes.

Les prix et renseignements figurant sur nos catalogues, prospectus et tarifs ne sont donnés qu'à titre indicatif, et CD SUD se réserve le droit d'apporter sans préavis toutes modifications.

2. VENTES :

1) Sauf disposition contraire ou opération promotionnelle définissant un prix donné sur une période définie, les prix sont ceux en vigueur au moment de la confirmation de la commande.

2) Nos prix et conditions s'entendent départ nos magasins, ou départ usine pour marchandises non emballées.

3) Les commandes sont, sauf stipulation contraire, exécutées en qualité courante, avec les tolérances d'usage sans aucune responsabilité de notre part quant à l'emploi auquel l'acheteur les destine.

4) CD SUD se réserve le droit d'annuler les commandes mises à disposition dans nos agences dix jours après le délai de retrait demandé par le client si ce dernier ne s'est pas manifesté pour retirer les marchandises réservées.

5) Toute commande spéciale sortant du cadre de notre assortiment courant d'articles tenus en stock dans nos dépôts devra faire l'objet d'un ordre écrit et du versement de 20% d'arrhes pour être prise en considération ; elle ne pourra être annulée dès qu'elle aura reçu un commencement d'exécution ou de livraison. Les commandes spéciales sont facturables dès le déclenchement de la livraison par le fournisseur, que la livraison soit directement effectuée chez le client ou en nos agences.

CD SUD commercialise des marchandises en respectant les réglementations Françaises et Européennes. En particulier la réglementation relative à l'utilisation de certains fluides frigorigènes : les règlements Européens n°1005/2009 et 517/2014 ainsi que leur adaptation Française décret n°2015- 1790 et leurs mises à jour.

3. TRANSFERT DE PROPRIETE - RISQUES : La livraison est réputée toujours faite dans nos magasins ou en usine, le transfert de propriété à l'acheteur s'effectuant à cet endroit, sauf conventions contraires. Il en résulte que la marchandise passe, à l'instant où elle quitte nos magasins ou l'usine et quel que soit le mode de livraison ou d'expédition, aux charges, risques et périls de l'acheteur. Même en cas de livraison ou d'expédition franco, les marchandises voyagent toujours aux risques et périls du destinataire qui doit, en prenant possession des colis, les vérifier en présence du livreur ou du transporteur, formuler au besoin les réserves nécessaires et accomplir les formalités indispensables pour préserver ses droits.

4. DELAI DE LIVRAISON : Nos délais de livraisons sont indicatifs et non impératifs. Tout retard de livraison, s'il n'excède pas 6 mois, ne peut en aucun cas justifier ni le refus de prendre livraison d'une commande exécutée spécialement, ni une indemnité, ni des dommages et intérêts, à moins qu'il n'en ait été spécialement fait état dans le contrat.

5. CONDITIONS TARIFAIRES DE LIVRAISON : Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées : Pour toute livraison d'un montant inférieur à 600€ HT, les frais de livraison sont à la charge du client. Les frais de livraison sont pris en charge par CD SUD pour toute commande d'un montant égal ou supérieur à 600€ HT à condition que la livraison soit livrable en une fois et sur un même lieu.

France métropolitaine, hors régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées : Pour toute livraison d'un montant inférieur à 1000€ HT, les frais de livraison sont à la charge du client. Les frais de livraison sont pris en charge par CD SUD pour toute commande d'un montant égal ou supérieur à 1000€ HT à condition que la livraison soit livrable en une fois et sur un même lieu.

Le montant minimal forfaitaire des frais de port est révisable chaque année.

6. ECHANGES OU REPRISE DE MARCHANDISE : Aucun retour de marchandises ne sera accepté s'il n'a pas fait l'objet d'un accord préalable de notre société. Seuls sont susceptibles de reprise ou d'échange les matériels faisant partie de notre assortiment courant (Voir Art 5 des présentes CGV), livrés depuis moins d'un mois, retournés en port payé en nos magasins, en parfait état, dans leur emballage d'origine avec les accessoires fournis, et correspondant au libellé exact de la facture. Aucune marchandise n'ayant fait l'objet d'une commande spéciale ne sera reprise. Les reprises qui seraient consenties à titre amiable seront créditées par un avoir avec une décote minimum de 10% du prix de vente. Il ne pourra être dérogé à l'abattement ci-dessus que dans le cas où il sera prouvé un vice de fabrication ou une erreur dans la livraison imputable à notre société. L'avoir établi aura une durée de validité jusqu'à la clôture de l'exercice suivant sa date d'émission.

7. LES ETUDES ET RECOMMANDATIONS - INTITULEES DEVIS - ET DONT L' OBJET EST LE CHIFFRAGE DU MATERIELS SONT FAITES BENEVOLEMENT ET DONNEES A TITRE PUREMENT INDICATIF, ELLES N'ENGAGENT PAS LA RESPONSABILITE DE LA SOCIETE, ELLES NE CONSTITUENT PAS UN ELEMENT D'EXECUTION ET IL APPARTIENT A L'UTILISATEUR A SAVOIR L INSTALLATEUR SOUS SA PROPRE RESPONSABILITE DE LES CONTROLER ET DE VERIFIER QU'ELLES TIENNENT COMPTE DES REGLES GENERALES APPLICABLES POUR CE GENRE DE REALISATION ET DES CONDITIONS PARTICULIERES D'EMPLOI.

8. GARANTIES : L'acheteur ou réceptionnaire est tenu de vérifier immédiatement la bonne conformité de la marchandise livrée (quantité, référence(s), état ...) notre société n'acceptant d'autre responsabilité que de reprendre purement et simplement les marchandises reconnues défectueuses ou non conformes. Tout vice apparent est couvert par la réception, sans protestation de la marchandise, en sorte que toute action cesse d'être recevable, faute de protestations écrites et motivées confirmées par lettre recommandée au plus tard dans les trois jours de la réception. Les défauts de matière ou vices cachés ainsi que les erreurs de dimensions constatés après examen contradictoire ne peuvent nous obliger qu'au remplacement pur et simple des produits incriminés, sans qu'il puisse y avoir lieu à aucun autre dédommagement d'aucune sorte, les produits ainsi remplacés restant notre propriété.

La garantie est retirée et notre société se trouve déchargé de toutes obligations lorsque le matériel a été transformé, modifié ou s'il a été mis en oeuvre, utilisé ou entretenu de façon non conforme par rapport aux préconisations du fabricant.

Toutes garanties sont suspendues dès que les conditions du paiement ne sont pas fidèlement respectées.

Les commandes prises par notre société sont soumises aux conditions générales de vente des fournisseurs relatives à leurs conditions de garantie, les dites conditions remplaçant et annulant les nôtres, notre société n'agissant que comme mandataire des fournisseurs, sa responsabilité ne peut en aucun cas être engagée vis-à-vis de l'acheteur, pour quelque cause que ce soit et notamment en cas d'exclusion ou limitation de garantie prévue dans les conditions de vente de nos fournisseurs. Ces garanties fournisseurs sont susceptibles d'être de nature, et durée différentes en fonction des produits commercialisés.

[Pour les conditions d'application des garanties Heiwa, connectez-vous sur \[heiwa-france.com\]\(http://heiwa-france.com\)](#)

9. PAIEMENT : Sauf disposition contraire, les paiements sont exigibles à la commande. Conformément aux dispositions de l'article L441-6 du Code du commerce tel qu'il résulte de la LME du 4 Aout 2008, les délais de paiement ne pourront pas être supérieurs à 60 jours à compter de la date d'émission de la facture ou à 45 jours fins de mois.

CD SUD se réserve le droit pour les paiements au comptant de clients ne disposant pas de compte dûment ouvert, et les clients ne pouvant être assurés auprès de notre société d'assurance crédit de refuser les paiements par chèque quel que soit le montant. De même CD SUD en conformité avec l'article Article L112-6 du code monétaire et financier, n'est tenu d'accepter des paiements en espèce qu'à hauteur plafond fixé par décret.

10. EXIGIBILITE : Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances entraînera l'exigibilité de toutes les échéances.

Les sommes dues porteront intérêt à partir du jour de leur échéance jusqu'à leur paiement effectif, à un taux égal à trois fois le taux d'intérêt légal, et ce sans qu'un rappel soit nécessaire. Toute inexécution par l'acheteur totale ou partielle de ses obligations de paiements entraînera le versement d'une indemnité forfaitaire de frais de recouvrement de 40 € conformément au Décret n°2012-1115 du 2 Octobre 2012.

11 RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : CD SUD conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoire.

Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances peut entraîner la revendication des produits concernés.

Ces dispositions ne font pas obstacles au transfert des risques à l'acheteur dès la livraison.

12. RECOUVREMENTS : Dans le cas où la carence du débiteur nous contraindrait à confier à notre service contentieux le recouvrement des sommes dues à notre société, celles-ci se trouveraient majorées en sus des intérêts précités d'une indemnité fixée à 20% de leur montant. Cette majoration est établie à titre de clause pénale conformément aux articles 1226 et 1152 du Code Civil.

13. COMPETENCE : Une fois les recours amiables épuisés, toutes contestations sont de la compétence exclusive du Tribunal de Marseille, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie quel que soit le mode de paiement et nonobstant toute clause contraire pour des contestations relatives à nos fournitures et pour tous différents quelconques relatifs à l'interprétation ou à l'exécution des commandes reçues par nous.